

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 06/09/2024 - 44976 - 2022 B 11024 - 919 968 966 - 360 Fit Studio

IDENTIFICATION**Mme KADRI NOURA**

A COMPLETER

A COMPLETER

N° d'adhérent : 20240570035353Pour le compte de :**SAS 360 FIT STUDIO**

2 SQUARE NEUILLY CHATEAU

92200 NEUILLY-SUR-SEINE

N° SIREN : 919 968 966Période déclarée : 30/08/2022 au 31/12/2023Date limite de dépôt : 18/05/2024**ÉLÉMENTS DÉCLARÉS**

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2023)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1	Transmis par messagerie		Oui
(VOIR ANNEXE 8-17 DU 6/1/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE)			
FICHIER			
Adresse de messagerie		nourakadri796@gmail.com	

2	Numéro, type et nom de voie		
2 SQUARE NEUILLY-CHATEAU			
Code postal		92200	Ville
			NEUILLY SUR SEINE
		Pays	FRANCE

B - ACTIVITÉS

3	SOLUTIONS SPORTIVES ET DE BIEN ETRE PROPOSEES AUX ENREPRISES. TOUTES ACTIVITES EN RAPPORT AVEC LE SPORT, LA DIETETIQUE, LA BEAUTE, LES LOISIRS,	
COACHING, LA SEXUALITE. VENTE D'ARTICLES DE SPORT, DE BOISSON NON ALCOOLIQUE, COMPLEMENTES ALIMENTAIRES		

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui
Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé		SAGE EVOLUTION

AUTRES INFORMATIONS

Forme juridique ou titre	SASU	Nom et prénom ou dénomination	CONSEIL'ISSIMO
Numéro, type et nom de voie	11 B RUE EUGENE VARLIN		
Code postal	75010	Ville	PARIS
N° téléphone	0662642726	Pays	FRANCE

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Bilan simplifié

A - ACTIF

	En €		
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Autres	2 950	768	2 182
Immobilisations corporelles	500	222	278
TOTAL I (5)	3 450	990	2 460
2 - Actif circulant			
Créances autres (3)	1 352		1 352
TOTAL II	1 352		1 352
TOTAL GENERAL (I + II)	4 802	990	3 812

B - PASSIF

1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Résultat de l'exercice	-7 814
TOTAL I	-6 814
3 - Dettes (4)	
Emprunts et dettes assimilées	108
Fournisseurs et comptes rattachés	434
Autres dettes	10 084
TOTAL III	10 626
TOTAL GENERAL (I + II + III)	3 812

RENVIS

(2) Dont créances à plus d'un an

(5) Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice

3 450

Immobilisations

Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Autres		2 950		2 950	
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles		500		500	
TOTAL rubrique I		3 450		3 450	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
		768		768
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles		222		222
TOTAL rubrique II		990		990

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits de l'exercice	7 664
TOTAL des déficits restant à reporter	7 664

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	57
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	746

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉNombre total d'associés ou actionnaires personnes
physiques de l'entrepriseNombre total de parts ou d'actions
correspondantes**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES**

Titre	MME	Nom marital	
Nom et prénom	NOURA KADRI		
Nombre de parts ou d'actions	10 000	Pourcentage de détention	100,00%
Date de naissance	27/05/1981	Pays de naissance	FRANCE
Code postal de naissance	94130	Commune de naissance	NOGENT SUR MARNE
Numéro, type et nom de voie	2 SQUARE NEUILLY CHATEAU		
Code postal	92200	Ville	NEUILLY-SUR-SEINE
Pays	FRANCE		



Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Carte de vote et encre
à l'original.
~~100~~ 88/06/824

360 FIT STUDIO

Société par action simplifiée associée unique au capital de 1 000 euros

**Siège Social : 2, Square Neuilly Château – 92 200 NEUILLY SUR SEINE,
919 968 966 RCS NANTERRE**

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS

A L'ASSEMBLEE DU 28 JUIN 2024

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu les commentaires sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 se soldant par un déficit de 7 813, 83€ tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élevant à 0 € et l'impôt correspondant s'élevant à 0 €.

.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter le déficit de l'exercice d'un montant de 7 813, 83€ au poste « Report à nouveau débiteur ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

DERNIERE RESOLUTION

L'Assemblée donne tous pouvoirs Mme KADRI Noura pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

*certifie exacte et conforme
à l'original 28/6/2024*


Procès-verbal de l'assemblée générale Ordinaire des associés du 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi 28 juin 2024 à 10 heures, l'associé unique de la Société 360 FIT STUDIO société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 2, Square Neuilly Château - 92 200 NEUILLY SUR SEINE immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro, 919 968 966 s'est réunis à la suite de la convocation qui lui a été remise en main propre en date du 10 juin 2024.

L'assemblée est présidée par Madame KADRI Noura, Présidente

La Présidente constate que sont présents :

- Mme KADRI Noura : 10 000 parts

La Présidente déclare que l'assemblée est légalement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par la Présidente :

- les lettres de convocation,
- les comptes annuels 2022-2023
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

La Présidente déclare que les documents requis lui ont été adressés 15 jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes 2022-2023,
- Affectation du résultat de l'année 2022-2023

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION – Approbation des comptes

L'assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et donne à la gérance quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le déficit de l'exercice se montant à la somme de 7 813,83 € est affecté au poste « Report à nouveau débiteur » à hauteur de 7 813,83 €

DERNIERE RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés à Mme KADRI Noura pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérante associé unique.

Certifié exact, et
conforme à l'original
28/06/2024 TVS